



assainir · valoriser les sols

SPAQUE



**PRENDRE EN MAIN LA GESTION D'UN SITE
POLLUÉ, C'EST LUI DONNER DE LA VALEUR**



Des **chancres industriels** sur votre territoire ?
Un projet sur un **site pollué** ?
Un **chantier d'assainissement** à réaliser ?
Un doute sur la **qualité des sols et/ou des eaux** ?
Une **ancienne décharge** à réaffecter ?

SPAQUE,
SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DE LA WALLONIE
EN MATIÈRE DE SOLS POLLUÉS,
VOUS PROPOSE SES SERVICES.

GESTION • APPUI • CONSULTANCE

SPAQUE VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS PROPOSE
SES SERVICES POUR L'ASSAINISSEMENT DES SOLS
ET LA RECONVERSION DU FONCIER DÉGRADÉ

BILAN HISTORIQUE D'UN SITE

Retracer avec précision l'histoire d'un site, du terrain vierge jusqu'à aujourd'hui, et déterminer ses sources potentielles de pollution. Leur localisation permet de gérer plus efficacement les investigations des sols et donc de diminuer leur coût. Elle permet de mesurer les contraintes au redéploiement économique du site.

GESTION DES EAUX

Ensemble de services tels que les études de caractérisation d'aquifères pollués, la mise en œuvre et le suivi de puits et forages piézométriques, le suivi périodique des eaux souterraines, les prélèvements, le monitoring et le contrôle qualité d'échantillons d'eau de surface et/ou souterraine afin de détecter la présence éventuelle de pollution, etc.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Gestion, en tout ou en partie, d'un projet d'assainissement comprenant, notamment, l'accompagnement du marché public et le suivi de son exécution, la déconstruction sélective des bâtiments, l'excavation des sols pollués, la sécurisation géotechnique, le traitement des terres polluées sur site et/ou en centre de traitement agréé, le traitement des eaux souterraines, etc.

GESTION GÉOMATIQUE DES DONNÉES PUBLIQUES

Mise à disposition de l'ensemble des données cartographiques nécessaires à la réalisation d'un projet urbanistique, notamment par la réalisation de cartes à la demande ou par l'étude d'implantation de projets d'aménagement/immobilier.

INVESTIGATIONS DES SOLS

Études indicatives, d'orientation et de caractérisation des sols et des eaux d'un site. Elles permettent de déterminer la présence de polluants, leur localisation et les volumes des terres et eaux à traiter. Elles sont le préalable indispensable à l'assainissement et au redéploiement du site.

ÉTUDE DES FAISABILITÉS

Étude des faisabilités technique, urbanistique et économique d'un site pollué. Elle permet de définir les meilleures techniques disponibles pour l'assainir en fonction de son aménagement futur. Elle inclut l'étude des risques résiduels qui permet de déterminer le niveau d'assainissement en fonction de cet usage futur.



GESTION DES URGENCES ENVIRONNEMENTALES

Intervention en urgence lorsque l'environnement et la santé sont menacés par une pollution lourde, subite ou exceptionnelle sur un site bien localisé. En un court laps de temps, les équipes sont mobilisées et interviennent afin de limiter l'impact environnemental et sanitaire de cette pollution.

GESTION ENVIRONNEMENT – SANTÉ

Mesure de l'impact d'un site sur la santé des riverains et sur l'environnement. Si, lors de l'étude des sols, un possible transfert de polluants par voie d'air, sol ou eau est détecté, un accompagnement des riverains concernés est organisé pour leur expliquer la situation et les mesures qui sont prises. L'organisation logistique d'un biomonitoring de la population riveraine peut être mise en œuvre en cas de nécessité.

CENTRALE D'ACHAT

Projet consistant à mettre à disposition des Villes et communes, intercommunales, ports autonomes, etc., des marchés de services concernant la gestion des sols pollués. De la sorte, ils ne doivent plus mettre en œuvre, eux-mêmes, des procédures de marchés publics.

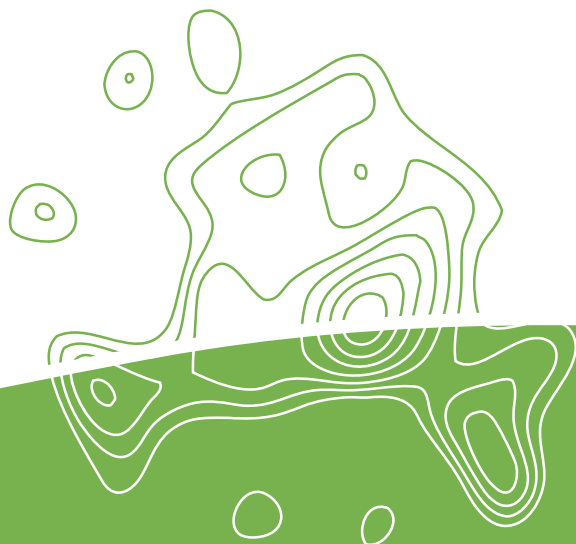
MAINTENANCE ET POST-GESTION D'UN SITE

Surveillance des sites réhabilités ou à réhabiliter qu'il s'agisse de friches industrielles ou de décharges. Entretien de l'ensemble des infrastructures existantes (bâtiments, stations de traitement des eaux, gaz et sols, panneaux photovoltaïques, etc.).

RÉAFFECTATION DU FONCIER POLLUÉ

Accompagnement lors de l'élaboration d'un projet de redéploiement urbain, d'un quartier ou d'un site, en tenant compte des contraintes environnementales : aspects techniques, environnementaux, urbanistiques, juridiques, immobiliers, financiers, administratifs, potentiel d'utilisation temporaire, etc. Tous les projets (logements, activité économique, énergie renouvelable, etc.) sont concernés.





SPAQUE vous accompagne.

Pour toute information :

Hervé Briet - Directeur de la Stratégie opérationnelle :

0479 47 22 00

h.briet@spaque.be

Philippe Scauflaire - Analyse du marché et prospection :

0494 57 94 81

ph.scauflaire@spaque.be



Avenue Maurice Destenay, 13
4000 Liège - Belgique
Tél. : +32 4 220 94 11
Fax : +32 4 221 40 43
www.spaque.be